

Rentrée Scolaire 2021-2022

CAPA 1^{ère} année

La rentrée de votre enfant est fixée au :

Vendredi 3 Septembre 2021 à 13h

La présence d'un seul parent est indispensable pour la rentrée et les RDV

Dès votre arrivée, merci de vous garer sur le parking de l'établissement sur votre droite en longeant le bâtiment – Prendre toutes les affaires scolaires et internat – présentez-vous à la porte d'entrée

13h - 13h15 accueil de la Direction, de l'équipe pédagogique et éducative

13h15 - 14h présentation de la formation par le Professeur Principal à l'ensemble des élèves et à leur parent.

A l'issue de cette présentation, du fait du contexte sanitaire, chaque parent avec son enfant attendra à l'extérieur de l'établissement son rdv individuel de 15 mins avec une personne du binôme référent (Professeur ou Educateur) et son rdv d'installation à l'internat pour les internes.

Veuillez prendre connaissance des horaires de rendez-vous et d'installation pour les internes dans le tableau ci-joint

Les jeunes et leur parent quittent l'établissement après le rdv individuel

Lundi 06 Septembre : emploi du temps normal

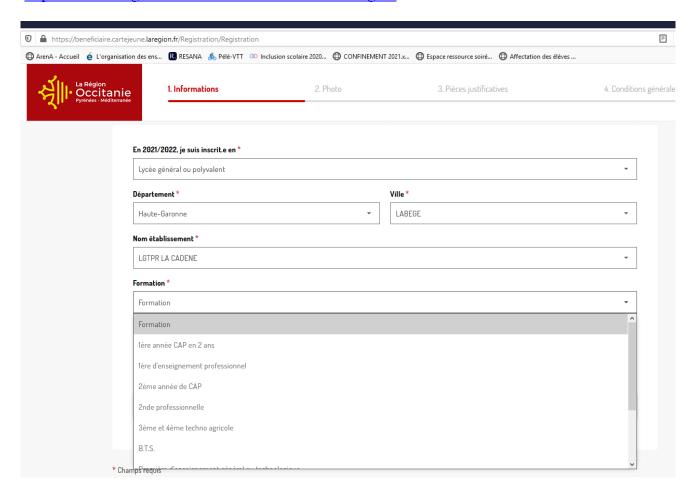
• Informations sur le site internet :

Merci de consulter sur le site internet de l'établissement le planning des stages, la liste des fournitures scolaires, le règlement intérieur, informations internat, les dates importantes : https://saint-francois.apprentis-auteuil.org/editorial/contact/informations-pratiques-rentree/

• Carte jeune : elle est OBLIGATOIRE

<u>A demander dès à présent car la délivrance de la carte peut prendre deux mois</u>, pour cela connectez-vous sur le site de la région :

https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region



La carte jeune donne l'accès au prêt de manuels scolaires, à la gratuité du 1^{er} équipement professionnel selon la filière, l'aide à la lecture de loisirs, l'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS), l'aide à l'acquisition de loRdi : un ordinateur portable personnel.

Dans notre établissement la carte servira à l'accès à la restauration scolaire midi et soir.

• Traitement médical

Pour rappel : Si votre enfant suit un traitement médical, merci de remettre <u>l'ordonnance et les médicaments correspondants</u> (boîte de médicament avec notice dans l'emballage d'origine) marqué au nom de l'enfant le jour de la rentrée.

Pour les demi-pensionnaires, les donner au pôle Vie Scolaire le jour de la rentrée

Pour les internes, donner 2 lots de médicaments avec ordonnance : 1 au pôle vie scolaire et 1 autre au pôle internat le jour de la rentrée.